

Compte-Rendu CSAL en Formation Spécialisée du 29 septembre 2023

Nos propos liminaires sont à retrouver dans la déclaration publiée sur le site au lien suivant :
[https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/liminaire CSA FS 31 du 29 septembre .pdf](https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/liminaire_CSA_FS_31_du_29_septembre.pdf)

À cette date, donc à deux semaines de la journée d'action du 13 octobre nous avons centré nos propos introductifs sur le pouvoir d'achat ce qui n'est pas sans rapport avec les conditions de vie au travail qu'aborde la formation spécialisée. Quant aux sujets à l'ordre du jour, vous les retrouverez ci-après dans l'ordre de leur examen lors de cette séance.

Avertissement : à la date de cette FS nous n'avions pas les documents du cabinet d'études mandaté par la direction pour établir des projections sur l'immobilier à la DRFiP 31. Nous les commentons dans des compte-rendus d'autres réunions qui sont à venir.

10 mois après leur installation toujours pas de règlement intérieur des CSA et FS !!!

Ce ne sont pas les syndicats qui étaient demandeurs d'une modification des instances paritaires et encore moins pour en faire ce qu'elles sont devenues, notamment la disparition des CHS-CT, instance ministérielle dont nous tirions, comme les autres administrations, des bénéfices « culturels » et budgétaires que les Formations Spécialisées ne peuvent pas apporter. Et bien 10 mois après leur installation la fonction publique, le ministère et la DGFIP n'ont toujours pas été foutues de nous soumettre un règlement intérieur alors qu'elles ont passé des mois à préparer la création de ces instances !!! Manifestement la lumière blanche devrait apparaître en novembre prochain, cela ne fera jamais qu'un an à travailler sans règles précises...



La direction et les fiches de signalement : une étrange posture

Après nous avoir indiqué qu'il y avait beaucoup de fiches et moins d'auto-censure, la direction a confirmé sa volonté de ne plus présenter systématiquement les fiches de signalement en CSA FS et s'appuie sur une consigne de la Centrale et un texte de 03/2023 pour justifier sa position. Curieusement dirons-nous ce choix intervient après le dépôt cet été d'une fiche de signalement qui, manifestement, met la direction d'autant plus dans l'embarras que la DG en est saisie par ailleurs !!! Les fiches de signalement seraient donc communiquées à l'avenir seulement si l'agent voulait être accompagné dans sa démarche par une organisation syndicale.



Après une grande discussion sur la notion de confiance, de transparence et de confidentialité, *Solidaires Finances Publiques* a demandé à la RH de revoir sa position, car on considère que ce serait un vrai recul et a demandé à avoir un écrit de la position de la Centrale sur les fiches de signalement.

La CGT a ensuite proposé une « délibération » sur les fiches de signalement afin d'exiger leur communication systématique aux membres du CSA FS. Les syndicats ont soutenu cette initiative à l'unanimité et l'administration va maintenant devoir y répondre très officiellement. Au-delà de la forme l'étude des fiches transmises confirme que la parole se libère, que la majorité provient des SIP mais

aussi que certains sites ne font toujours pas remonter les problèmes qui devraient faire l'objet d'un signalement. *Solidaires Finances Publiques* déplore de voir des fiches de signalement entre collègues, ce qui dénote des difficultés dans le collectif de travail et préconise un rappel des règles de discriminations au travail et une sensibilisation des agent-e-s aux sujets, buts et modes d'emploi des fiches de signalement. Sur la protection physique et juridique des agent-e-s la direction rappelle que le signalement doit intervenir immédiatement et qu'il existe des fiches pratiques sur l'espace CVT d'ULYSSE 31 : consignes agression, protection fonctionnelle des agents, sécurité et santé au travail.

Plan d'action ANACT « travail en mode mixte » : le point.

Si vous voulez vous remémorer toute la démarche ANACT/direction/syndicats de ces dernières années nous vous renvoyons à notre site local, à commencer par le dernier texte sur ce point : une expression unitaire de l'intersyndicale de la DRFiP 31 [https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/](https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/Expression%20unitaire%20ANACT%20COPIL%2019062023-VersionFinalepdf.pdf)

[Expression unitaire ANACT COPIL 19062023-VersionFinalepdf.pdf](https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/Expression%20unitaire%20ANACT%20COPIL%2019062023-VersionFinalepdf.pdf)

Sinon, la direction a rappelé le dernier Comité de Suivi du plan d'action tenu le 19/06/2023 et est revenue sur la déclinaison des actions plus ou moins avancées.



Pratiquement tous les services ont répondu et il y aurait une nette amélioration de l'octroi de matériel en lien avec BIL qui gère ce suivi et les différents points avanceraient.

Solidaires Finances Publiques était très présent et investi dans tout le processus ANACT mais a tenu à rappeler qu'il y avait encore du flottement dans certains services, que le télétravail impactait la vie des services et leur organisation ainsi que les relations de travail.

La direction répond que le télétravail doit être basé sur la « confiance », ce que *Solidaires Finances Publiques* partage en rappelant la nécessité de conserver une unité de service, de revenir sur une bonne organisation des services dans le

cadre de protocoles validés en réunion de services.

Les OS rappellent que seulement 20 % des services ont mis en place une organisation et demandent une meilleure communication des fiches faites par les acteurs de prévention, que tout le matériel et l'équipement nécessaires soient donnés aux agents et que soit rappelé « le droit à la déconnexion ». Sans compter qu'au fond, tout cela dépend aussi largement du sens qui est donné au travail et que nous constatons chaque jour qu'il est en régression.

La médecin de prévention a remercié pour son association aux travaux de l'ANACT et rappelé l'importance du « travailler ensemble ». Elle regrette le manque de cadrage avec par exemple des fiches des missions télétravaillables ou pas, la réversibilité du télétravail (pour les campagnes par exemple) ou les difficultés du tutorat. Elle précise qu'un soutien doit aussi être apporté aux encadrants, car la moitié des 300 visites médicales stigmatisent le poids de la charge de travail et l'équilibre difficile à trouver avec le présentiel quand on est en télétravail. D'où l'intérêt qu'elle pointe d'avoir un retour d'expérience chaque année sur cette thématique.

Sur le sujet des accidents du travail

Solidaires Finances Publiques a rappelé ses inquiétudes liées aux nouvelles formes de mobilité (trottinette, vélo...) et rappelé la nécessité de les accompagner d'une meilleure prévention. Plus largement il faut qu'il y ait une meilleure communication autour du sujet de l'accident de travail (formalisme, déclaration...).



Le registre Santé Sécurité au Travail du premier trimestre 2023

Solidaires Finances Publiques constate que beaucoup de remarques mériteraient des réponses immédiates (propreté, pannes, portes, douches, climatisation...) et que le premier intervenant est le gestionnaire de site dont la réactivité est à géométrie variable. Ceci n'excluant pas de faire un rappel



au respect des règles de civilité qui sont malheureusement parfois défailtantes.

La BIL a indiqué qu'un rappel avait été fait aux nouveaux gestionnaires de site (SIP MIRAIL, CITE, RANGUEIL) le 21 septembre sur l'importance de leur rôle et elle s'engage à mieux communiquer sur les travaux engagés et à venir. Au sujet de la présence de SDF place Occitane, une intervention de la police municipale a été diligentée suite à une action coordonnée direction, préfecture et police.

Un point a été fait sur l'avancée des travaux immobiliers.

Pour Luchon un Cabinet de l'État a été mandaté pour les travaux de réaménagement de l'accueil et l'étude des conditions de sécurité. Sur Saint-Gaudens un nouveau plan du rez-de-chaussée a été reçu fin septembre par BIL à la suite du groupe de travail local, il fera l'objet d'une transmission prochaine. Pour Muret divers sujets ont été abordés au niveau du bâtiment B au CDIF, sur l'accueil au bât A avec une modification de l'espace accueil pour le CDIF mais aussi sur les travaux à voir au SPF (sol qui s'affaisse bureau adjoint / isolation phonique géomètres – SPF, rideau dans le couloir, problème de fenêtre...). Bref une accumulation de désordres qui n'auraient jamais du voir le jour si les agent·e·s et les syndicats avaient été plus écoutés et entendus depuis le début.

Un rappel sur l'interdiction des espaces détente « sauvages » va être fait, en particulier bâtiment B dans pièce archives SPF.

L'espace restauration de la place Occitane va être financé pour 224 000 euros par le bureau RH2C CVT et va engendrer sa fermeture pendant 3 mois. Les agents pourront se diriger vers le restaurant de la préfecture.

La direction nous précise aussi que la date de livraison de l'espace innovant rue des Lois est prévue pour début novembre. Mais sur ce dernier nous n'avons pas le montant des travaux et nous avons rappelé que même le palais de l'Élysée faisait l'objet d'une publication de ses coûts de fonctionnement !!!



Les questions budgétaires : agir pour améliorer la situation des personnels

C'est sur ce fondement que *Solidaires Finances Publiques* et les autres syndicats ont validé de nouvelles dépenses pour améliorer les conditions de vie des agents au travail : les représentations théâtrales pour un coût de 12 000 € environ, l'achat de tables et chaises pour la terrasse de Rangueil, les travaux de rénovation des sols du SIE Muret sont actés pour 2023 et une rénovation totale des wc en 2024.

Le changement du portail de garage du site de Colomiers a également été acté avec une prise en charge totale par le CSA FS, mais en contrepartie la direction s'engage à financer environ 4 500 € en 2024 pour un autre projet relevant théoriquement de la dotation globale.

De même la FS a validé pour tous les sites, l'achat d'un escabeau sécurisé, une nouvelle dotation de fauteuils ergonomiques et des casques compatibles aux postes TOIP.

Et enfin les Questions diverses sur les différents sites

Au Mirail a été soulevée la problématique des poubelles qui se promènent sur le parking et la proposition faite d'un « parc à poubelles » par *Solidaires Finances Publiques* avec photos et modèles à l'appui. Demande également que soit installé un « film » en bas du grillage pour stopper les saletés qui s'accumulent dans la cour.

Sur Balma : la demande d'aménagement de poste pour la collègue de l'accueil a été portée avec la mise en place d'une imprimante individuelle pour le poste. La direction a répondu qu'il n'était pas possible d'installer des imprimantes individuelles pour des questions de contrat de maintenance, mais qu'ils réfléchissaient à une solution pour la collègue.

Pour le SIP de Colomiers : demande d'un point précis sur l'expérimentation de généralisation du télétravail qui devait être abandonnée suite à un précédent CSA (voir CR du CSA https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/SFP31_CR_G%C3%A9n%C3%A9ral_CSAL_16052023.pdf).

Sur la Place Occitane de nouvelles interrogations ont été transmises à la BIL et au médecin de prévention au sujet des nouvelles fenêtres. Les deux confirment la recommandation de ne pas les ouvrir pour des raisons de sécurité comme nous l'avions déjà signalé.

À Muret une collègue a subi le blocage d'une porte dans les toilettes ce qui pose en particulier la question de la sécurité dans ce tiers lieu qu'elle utilisait à ce moment-là. Quid donc de la vérification des loquets, de l'équipement de boutons d'alarme sur certains sites en particulier pour les 1/3 lieux en libre service et avec le plus souvent très peu de présence.

Pour tous les sites plusieurs demandes ont émergées :

- la problématique de l'archivage qui devient urgent avec la densification des services, la transformation des missions et la création de nouveaux espaces.
- la pose des capteurs de CO2 et ce qui devrait en ressortir : quelles remontées et quelles conclusions sur leur utilité ? Quel est l'avis de l'ISST s'il est informé et consulté sur le sujet ? Peut-on les changer de pièce pour élargir le champ de l'étude ?...
- demande une meilleure communication de la BIL auprès des agents au sujet des bornes électriques.
- demande de généraliser les cendriers à mégots dans tous les sites.

Un retour d'expérience a par ailleurs été demandé sur la campagne IR 2023 afin d'avoir une réflexion pour celle de 2024 et ses conditions de sécurité.



Pour conclure parce que c'était d'actualité, les syndicats ont fait part de leur stupéfaction et du découragement des collègues à la suite de la publication du mouvement d'affectation des B stagiaires. Aucune arrivée dans le département alors qu'il y a de nombreux postes vacants et que la direction communique sur l'attractivité. Sans compter l'annonce du recrutement de contractuels alors que des camarades promus au concours sont affectés à des 100nes de kilomètres de leur famille pendant deux ans, école comprise !!!

Ils/Elles siègent en Formation Spécialisée pour *Solidaires Finances Publiques 31*

Titulaires

Céline MAURY
Yves PEYRAS
Marie FOSTIER
Jérémy LEJEUNE
Giliane COUREAU

Suppléant·e·s

Vanessa JOUBLE
Christophe DETEE
Benjamin AURELLE
Robin FAVIER
Valérie BALLESTER

